



# LIVRET D'ACCUEIL



Une salle de classe équipée



Des repas élaborés sur place



Des jeux de cours



Une section Canoë Kayak



Le quart d'heure lecture quotidien



Un CDI bien équipé



Une Mini-entreprise



Une Association Sportive



Des actions pour l'environnement

## PORTES OUVERTES

Vendredi 31 Mars 2023 De 17h30 à 20h00

Tél : 02 96 28 50 74

Mail : ce.0220032r@ac-rennes.fr

Site internet :

<https://www.college-pauleluard-murdebretagne.ac-rennes.fr>

*Madame, Monsieur,*



*Je vous souhaite la bienvenue au collège Paul Eluard.*

*L'an prochain, votre enfant fera sa rentrée en classe de 6<sup>e</sup>. Cette première année au collège est une étape importante dans sa scolarité.*

*C'est, en effet, la découverte d'un nouvel établissement, plus grand, avec de nouveaux élèves, plus nombreux.*

*C'est aussi la première rencontre avec l'enseignement secondaire, qui organisera son parcours jusqu'au lycée, avec un nouveau rythme quotidien, des cours qui changent à chaque heure, des matières nouvelles et des professeurs différents pour chaque matière.*

*Vous le constaterez en parcourant ce livret d'accueil, au collège Paul Eluard, votre enfant évoluera dans un cadre rassurant et propice à sa réussite. L'établissement est moderne, confortable, bien équipé et à taille humaine. Les adultes qui y exercent leur métier prennent leur mission de service public très au sérieux, quel que soit leur rôle auprès des élèves.*

*Engagés pour la réussite des élèves et soucieux de leur bien-être à l'école, ils travaillent en équipe, guidés par des règlements et des programmes nationaux et par un projet d'établissement cohérent, ancré sur le territoire.*

*Ce projet vise pour chaque élève la maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. C'est pourquoi en classe, les professeurs sont à la fois exigeants et bienveillants avec les élèves.*

*Mais le projet d'établissement fait aussi la promotion de l'engagement citoyen des élèves dans le collège, comme dans leur environnement. Connaître les atouts de son territoire, sa culture et le patrimoine qui nous entoure, hérités de l'histoire, être informé des défis actuels liés au développement local et au développement durable, tout cela est considéré par le collège comme objet de découverte et d'étude.*

*Le collège est d'ailleurs labellisé pour ses actions de développement durable et notamment l'éco-pâturage par des brebis d'Ouessant.*

*Ainsi, au collège Paul Eluard, nous mettrons tout en œuvre afin que la scolarité de votre enfant se déroule le mieux possible. A charge à elle ou à lui de s'y investir pleinement.*

*Nous y veillerons avec votre concours et peut-être aussi, avec votre engagement comme représentant des parents au conseil de classe ou d'administration ou bien comme membre actif au sein du Foyer Socio-éducatif du collège.*

*Le Principal,  
Philippe LE NAOUR*

## DES ADULTES AU SERVICE DES ELEVES

### **Le Conseiller Principal d'Education et le service vie scolaire**

M. NEDELLEC, CPE, et nos trois assistantes d'éducation organisent la vie quotidienne au collège, notamment le temps hors classe (études, récréations, pause méridienne...).

Ils mettent également en œuvre des actions éducatives et de prévention prévues dans les programmes. Le service vie scolaire est par ailleurs votre interlocuteur privilégié pour tout ce qui relève des questions de discipline, de présence et de ponctualité des enfants.

### **Les Personnels médico-sociaux**

Ce sont des personnels que les parents et les enfants peuvent saisir pour évoquer tout problème de santé, éducatif ou familial.

L'infirmière, Mme TEHEL, pilote également les actions d'éducation à la santé.

L'assistante sociale, Mme TROALEN, et le psychologue scolaire, conseiller en orientation, M. CHATELAIN, sont présents ponctuellement au collège.

Si besoin, vous pouvez solliciter un RDV par téléphone ou via le carnet de correspondance.



### **Les personnels Accompagnants des Elèves en Situation de Handicap (AESH).**

Trois AESH sont chargées dans l'établissement, de l'aide humaine pour les élèves reconnus à besoins spécifiques après sollicitations par les parents du référent handicap via un dossier et la réunion, au collège, de l'Equipe de Suivi de Scolarisation (ESS).

Elles ont pour mission de favoriser l'autonomie de l'élève en situation de handicap et interviennent au titre de l'aide humaine individuelle ou mutualisée.

### **Les professeurs**

Pour toute question relative au travail scolaire, aux résultats ainsi qu'au comportement en classe, les enseignants sont vos personnes ressources.

Le Professeur Principal sera votre interlocuteur privilégié.

Des rencontres parents-professeurs sont organisées notamment au 1er Trimestre mais des RDV peuvent être sollicités à votre demande via le carnet de liaison de votre enfant.

### **L'équipe de direction**

Le principal, M. LE NAOUR dirige le collège, veille au bon déroulement des activités pédagogiques et éducatives et il préside les instances de co-gestion de l'établissement. Il est joignable par téléphone et reçoit les familles sur rendez-vous de préférence.

L'adjoint gestionnaire, M. ORTEGA, reste votre interlocuteur pour toute question financière notamment le paiement des frais de demi-pension. N'hésitez pas à le contacter si besoin.

La secrétaire de Direction, Mme MALESTROIT, sera votre interlocutrice privilégiée pour les questions administratives (dossier de bourse, certificat de scolarité, inscriptions...)

### **Les Personnels d'entretien, de maintenance et de restauration.**

5 agents du Conseil Départemental oeuvrent au quotidien pour entretenir les locaux et servir des repas préparés sur place.

Ils interviennent également auprès des enfants dans des actions éducatives comme la mise en œuvre du tri sélectif et participent aux actions des enseignants visant à l'apprentissage des notions d'équilibre alimentaire, à la sensibilisation à l'hygiène et la propreté des locaux... .

# Les enseignements au collège

26 heures obligatoires dont certaines en demi-groupes

À CHAQUE CLASSE SON EMPLOI DU TEMPS	6 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup>	4 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>
				
Français	4h30	4h30	4h30	4h
Mathématiques	4h30	3h30	3h30	3h30
Histoire - géographie	3h	3h	3h	3h30
Enseignement moral et civique				
Langue vivante 1	4h	3h	3h	3h
Langue vivante 2	-	2h30	2h30	2h30
Sciences de la vie et de la Terre		1h30	1h30	1h30
Sciences physiques	4h	1h30	1h30	1h30
Technologie		1h30	1h30	1h30
Éducation physique et sportive	4h	3h	3h	3h
Arts plastiques	1h	1h	1h	1h
Éducation musicale	1h	1h	1h	1h

NB : à la rentrée, la technologie disparaît du programme de 6e. Le total d'heure de sciences passe à 3h et la 26ème heure est consacrée au travail sur les fondamentaux en français et en mathématiques, disciplines qui passent donc à 5h hebdomadaires.

## La culture Bretonne



Il y a 40 ans, le Collège Paul Eluard a fait le choix de proposer un enseignement de culture bretonne afin de donner aux élèves des clefs de compréhension de leur environnement ainsi que du patrimoine local et de découvrir une culture celtique encore très vivante de nos jours. Le cours de culture bretonne d'1 heure hebdomadaire est obligatoire en classe de 6e et devient facultatif à partir de la 5e avec un engagement de poursuivre jusqu'en 3e, pouvant apporter jusqu'à 20 points supplémentaires pour l'obtention du DNB.

## Des options facultatives

Dès la classe de 6e.....

### La Section Sportive Kayak.

C'est une initiation aux diverses disciplines du canoë-kayak (descente, slalom, course en ligne et kayak polo). Un petit groupe est encadré par un moniteur diplômé d'Etat, animateur du Club de Canoë Kayak de Guerlédan. Chaque semaine, le vendredi après-midi, les élèves ont 3 heures inscrites dans leur emploi du temps, consacrées à cette pratique sportive, sur le lac de Guerlédan, le Blavet et les différents canaux et rivières qui nous entourent. Les élèves admis en section sportive en 6e s'engagent pour un cycle de 2 ans (6e et 5e).



Et après.....

### Le Latin

- FAITES DU LATIN ! -



...ON S'ÉCLATE !

Cette option peut être choisie à partir de la 5e pour 1 heure hebdomadaire, avec toutefois un engagement de poursuivre jusqu'en 3e (2 heures par semaine en 4e et en 3e). Elle pourra rapporter jusqu'à 20 points supplémentaires au DNB. Continué au lycée, elle comptera pour le baccalauréat.

Etudier le latin c'est aller à la découverte d'une civilisation ancienne qui a très largement influencé la nôtre tant sur le plan de la langue que de l'histoire et de la culture. Faire du latin en option c'est aborder les mythes de l'Antiquité. C'est comprendre l'origine de nombreux mots français et donc progresser dans l'apprentissage de notre langue.

### Une 2e Langue obligatoire en classe de 5 e

En classe de 5e, l'espagnol en langue vivante 2 s'ajoutera à l'anglais, langue vivante 1, pour 2 heures 30 par semaine.



# La vie au collège

## Les HORAIRES

Le collège ouvre à 08h20 et ferme à 18h00 pour les élèves inscrits dans le dispositif « devoirs faits » du soir.

Les cours commencent à 08h30 et s'arrêtent à 16h50. Le départ des cars de ramassage scolaire pour le retour à domicile est à 17h00 ou 13h00 le mercredi.

### Un exemple d'EMPLOI DU TEMPS d'une classe de 6e

COLLEGE P. ELUARD

6B

21/03/2023 11:15 - Page 1

Professeur principal : Mme RODRIGUES DE CASTRO

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
8h30	ED.PHYSIQUE & SPORT. Mme NAVARRO-CANO M. GYMNASE	MATHEMATIQUES M. AMAUDRIC DU CHAFFAUT Y. A14 - Technologie	ED.PHYSIQUE & SPORT. Mme NAVARRO-CANO M. GYMNASE	FRANCAIS Mme RODRIGUES DE CASTRO S. B16	PHYSIQUE-CHIMIE M. LACOSTE J. C04
9h23		MATHEMATIQUES,M. AMAUDRIC DU CHAFFAUT Y. [MATHS1],A14 - Technologie EVANO G. (acc.)		TECHNOLOGIE M. AMAUDRIC DU CHAFFAUT Y. A14 - Technologie	TECHNOLOGIE M. AMAUDRIC DU CHAFFAUT Y. A14 - Technologie
10h16	ARTS PLASTIQUES Mme HAINS HELLEBOUT S. B19	FRANCAIS Mme RODRIGUES DE CASTRO S. B16	ANGLAIS LV1 Mme DIF K. B17	FRANCAIS Mme RODRIGUES DE CASTRO S. B16	ANGLAIS LV1 Mme DIF K. B17
10h31					
11h24	MATHEMATIQUES M. AMAUDRIC DU CHAFFAUT Y. A14 - Technologie	SCIENCES VIE & TERRE M. PICHON K. C03	ETUDE ETUDE2	ETUDE ETUDE	EDUCATION MUSICALE Mme FOURNEL S. B01
12h1	pause pause pause pause pause pause				
13h45	CHUTT... JE LIS ! - Non encore désigné - B17	CHUTT... JE LIS ! - Non encore désigné - B18		CHUTT... JE LIS ! - Non encore désigné - B19	CHUTT... JE LIS ! - Non encore désigné - A14 - Technologie
14h00	ANGLAIS LV1 Mme DIF K. B17	HISTOIRE-GEOGRAPHIE / EMC Mme TIMPAGNON V. B18		BRETON INITIATION 6E Mme LE GAC L. B19	MATHEMATIQUES M. AMAUDRIC DU CHAFFAUT Y. A14 - Technologie
14h53	FRANCAIS Mme RODRIGUES DE CASTRO S. B16	ANGLAIS LV1 Mme DIF K. B17		HISTOIRE-GEOGRAPHIE / EMC Mme TIMPAGNON V. B18	FRANCAIS Mme RODRIGUES DE CASTRO S. B16
15h46				ETUDE A13,ETUDE2	
15h57	ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE Mme RODRIGUES DE CASTRO S. [RPP1] B16	ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE Mme RODRIGUES DE CASTRO S. [RPP2] B16	DEVOIRS FAITS,M. PICHON K. [6B Mardi S3 DF],A12 - INFORMATIQUE ETUDE,ETUDE [6B Mardi S3 Non DF],ETUDE2	ETUDE	HISTOIRE-GEOGRAPHIE / EMC Mme TIMPAGNON V. B18
16h50					
17h00	DEVOIRS FAITS Mme SAMB A. [DF S4 Lundi] A12 - INFORMATIQUE	DEVOIRS FAITS M. PICHON K. [DF S4 Mardi]		DEVOIRS FAITS M. PICHON K. [DF S4 Jeudi] A12 - INFORMATIQUE	
18h00					

## « Devoirs Faits »

Il existe au collège un dispositif « Devoirs Faits » dont l'objectif est d'apprendre aux élèves à effectuer le travail personnel demandé par les professeurs de façon autonome et organisée.

Chaque jour, des personnels enseignants ou d'éducation prennent les élèves en petits groupes, en salle informatique ou au CDI, pour les y aider.

Deux modalités existent cette année :

Un créneau proposé dans l'emploi du temps de la classe, en parallèle d'une heure d'étude.

Une séquence de 17h00 à 18h00 les lundi, mardi et jeudi, au choix des parents qui s'engagent à récupérer leurs enfants à 18h00.

L'an prochain, le dispositif sera rendu obligatoire en classe de 6<sup>e</sup> selon des modalités que nous vous préciserons en juin lors de l'inscription de votre enfant.

## Les journées d'intégration en 6e

Chaque début d'année, un séjour d'intégration a lieu pour les 6e .

L'objectif est de faire découvrir une partie des ressources de notre environnement pour pratiquer des activités de pleine nature et connaître le patrimoine culturel centre-breton.

Vous serez informé au plus tôt sur la formule choisie pour l'an prochain.



## Et pendant les pauses ?

Le collège possède des espaces confortables pour accueillir vos enfants durant les temps où ils ne sont pas en cours. Ces espaces différents permettent aux adultes qui les animent de proposer des activités de restauration, d'éducation ou de détente de qualité.

### Le Restaurant du collège



Le restaurant scolaire est organisé en self. Les repas sont confectionnés sur place. Les parents ont le choix d'inscrire leur enfants pour un forfait de 4 ou de 5 jours ; le paiement du repas au ticket restant exceptionnel.

Sous la direction du service de vie scolaire, les élèves, par niveaux, se placent dans la file d'attente et, leur tour venant, composent leur plateau de façon autonome puis s'installent dans la salle de restauration la plupart du temps à l'endroit où ils le souhaitent.

Une sensibilisation sur les thèmes de « l'équilibre alimentaire », du « goût », du « tri sélectif » et de la « lutte anti-gâchis » est faite régulièrement en classe par les professeurs, en équipe avec le personnel de restauration.



### Les locaux de Vie Scolaire

#### La salle d'étude

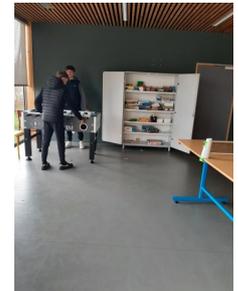
La salle d'étude est régulièrement fréquentée par les élèves car toutes les classes ont au moins 1 heure d'étude obligatoire inscrite à l'emploi du temps.

Ce n'est pas un espace de détente mais une salle de travail où les élèves font leurs devoirs, préparent leurs cours ou lisent un livre étudié en classe.



#### Le Foyer

C'est l'espace détente du collège où peuvent se rendre les élèves qui ont fini leur travail.



#### Le préau, les casiers

Il y a 2 préaux dans le collège. Le préau principal est réservé aux élèves de 6e. Des casiers sont à la disposition des élèves pour y déposer leurs affaires.



#### La Cour de récréation



Durant les récréations, les élèves peuvent utiliser le terrain multisports et les tables de ping-pong. D'autres jeux de cour (palet bretons, möllky...) sont possibles à différents moments de l'année.

#### La salle des rencontres

C'est une salle utilisée par les adultes pour rencontrer individuellement les parents. Mais elle peut être utilisée aussi par les élèves pour se réunir en petits groupes, s'entraîner à un oral, refaire un contrôle....



### Le Centre de Documentation et d'Information



Le CDI, c'est la bibliothèque du collège et en même temps l'un des lieux de diffusion culturelle de l'établissement via des expositions, des lectures collectives, les émissions de la web radio....

Les élèves s'y rendent avec leurs professeurs pour y effectuer des recherches documentaires afin d'illustrer un cours, pour participer à une animation culturelle ou à une formation au bon usage des médias organisées par la professeure du CDI ou bien seuls durant les moments de pause pour lire au calme ou emprunter des documents.

## Le SPORT au Collège

L'implantation de l'établissement dans un site naturel remarquable, l'offre sportive de la base de loisir départementale en bordure du Lac de Guerlédan, les deux gymnases départementaux et municipaux, le stade de Mûr de Bretagne, la Piscine de Gouarec... autant de ressources bien équipées et performantes mises à la disposition de nos élèves et de leurs professeurs par les collectivités territoriales du centre Bretagne.

Les élèves de 6e les découvriront à la rentrée lors de leur semaine d'intégration, puis tout au long de l'année.

### Plusieurs façons de faire du sport au collège

#### En enseignement obligatoire

##### Le cours d'Education Physique et Sportive (EPS)

En cours d'EPS, les élèves bénéficient de cette chance exceptionnelle de pouvoir pratiquer des activités sportives différentes en salle ou en pleine nature. Les cours d'EPS font l'objet d'évaluations inscrites sur les bulletins et qui entrent dans le calcul du Diplôme National du Brevet au terme d'un apprentissage cadré par des programmes nationaux.

Nous complétons cette offre avec le plateau sportif du collège.

#### En option facultative

##### L'association sportive du collège

Elle propose à tous les élèves volontaires de s'initier ou de se perfectionner dans la pratique d'un sport, les mercredis de 13h00 à 16h00, ou sur la pause méridienne (planning affiché chaque semaine). Il n'y a pas d'obligation d'être présent tous les mercredis après-midi.

Encadrés par leurs professeurs d'EPS, les élèves pourront chaque semaine découvrir des activités sportives différentes.

Ils pourront également participer aux rencontres départementales du sport scolaire via l'Union Nationale du Sport Scolaire.

Ils partageront ainsi les valeurs de cette très ancienne association française :

- découvrir des activités sportives différentes,
- apprendre à vivre ensemble en partageant des valeurs et des principes (le respect de la différence, la mixité, la laïcité, l'engagement citoyen),
- intégrer des compétences via le sport (l'émulation, la persévérance, la performance).



##### La Section Sportive Canoë-Kayak

En classe de 6e, il est proposé à 12 élèves volontaires d'intégrer la section sportive après un **test** de compétences et un entretien de motivation organisés **samedi 17 juin 2023 de 09h30 à 12h00** au club de Canoë Kayak de Guerlédan. Une **fiche de préinscription** à retirer au collège est transmise également aux écoles publiques du secteur.

La Section Sportive est encadrée par un moniteur sportif diplômé d'Etat. Elle bénéficie de la logistique du Club de Canoë Kayak de Guerlédan pour le prêt des kayaks et des éléments de protection (gilets de sauvetage, casques...).

Hormis le **brevet de natation obligatoire** pour pratiquer une activité nautique, il n'y a pas d'autres prérequis pour intégrer le groupe. Tous les élèves peuvent y prétendre s'ils ont l'envie de s'initier à une pratique sportive exigeante mais valorisante, s'ils veulent apprendre à coopérer avec leurs camarades et s'ils souhaitent découvrir une activité de pleine nature dans des sites naturels de proximité : le Lac de Guerlédan, le Blavet et les différents canaux et cours d'eau de la région.

L'année de 6e, les élèves sont formés durant 3 heures par semaines aux diverses disciplines du canoë-kayak (descente, slalom, course en ligne, kayak-polo). Les compétences acquises et les progrès réalisés sont valorisés dans les bulletins trimestriels. Ils poursuivront cette activité sur le mode « découverte » en 5e et, s'ils souhaitent s'orienter vers la compétition, ils pourront poursuivre en 4e et en 3e.



# Des REGLES

## Le Règlement Intérieur

Il existe au collège un règlement intérieur en plus de la Charte du Collégien ci-dessous.

Ce document est reproduit de manière exhaustive dans le carnet de liaison de votre enfant.

Il détaille notamment l'organisation du collège (régime des sorties, demi-pension...), précise les modalités de signalement en cas d'absences ou de retard, informe des droits et des devoirs des élèves et liste les punitions et les sanctions en cas de non respect du règlement intérieur.

L'inscription d'un enfant au collège, vaut approbation par les parents et l'enfant du règlement intérieur.



### LA CHARTE DU COLLEGIEN

A Paul Eluard, je sais que je vais réussir et avancer, parce que tout est fait pour m'accompagner sur mon chemin de collégien !

#### 1. J'ai toujours mon **carnet de liaison**

*Je le présente au portail et sur ma table. En cas d'oubli, je vais à la vie scolaire.*

#### 2. Je suis **ponctuel.le**

*Si j'arrive légèrement en retard, je frappe poliment à la porte, j'attends que l'on m'autorise à entrer et je présente mes excuses. Un retard de plus de 5 minutes occasionnera toujours un passage à la vie scolaire.*

#### 3. Je me range et je me déplace **calmement**

*Dès la sonnerie, je me déplace sans courir, sans crier. J'attends dans le calme en rang deux par deux. J'entre en classe quand le professeur m'y invite et je réponds à son bonjour.*

#### 4. Je m'installe à la **place** désignée par l'enseignant

*Je peux demander à changer de place et l'adulte a le droit d'accepter ou de refuser. Je reste silencieux, sans confiserie dans la bouche. J'attends que le professeur m'invite à m'asseoir et à quitter la salle en fin d'heure.*

#### 5. J'ai mon **matériel**

*Je le pose sur ma table lors de l'installation. De même, à la fin du cours, je range mes affaires quand le professeur me le demande.*

#### 6. Je me **tiens correctement**

*Je suis bien assis sur ma chaise, le dos contre le dossier. Pour être à l'aise et par politesse, j'enlève mon vêtement de dehors quand j'entre en classe (gros sweat, veste...).*

#### 7. Je **lève la main** pour prendre la parole

*J'ai le droit de ne pas comprendre, de ne pas oser répondre. Mais je n'ai pas le droit de contester la parole de l'adulte ou de refuser de répondre à une question.*

#### 8. Je **recopie** tout ce qui est au tableau, même le travail à faire

*Si je ne comprends pas ce qui est écrit, je lève la main pour demander au professeur de le relire ou de réexpliquer.*

#### 9. Je reste **poli.e**

*Je m'efforce de choisir les mots et le niveau de langage appropriés. J'ai le droit de me tromper, j'ai le droit de ne pas comprendre et de trouver quelque chose difficile. Je n'ai pas le droit de ne pas essayer.*

Je suis **prêt.e à travailler**, avec curiosité et plaisir !

## La communication avec le collège

### Le carnet de liaison

Il est fourni gratuitement à chaque élève en début d'année pour faire le lien entre le collège et les familles. Le règlement intérieur et la « charte du collégien » se trouvent inscrits à l'intérieur.

Via le carnet de liaison, nous vous informons des événements importants de la vie du collège (les sorties scolaires, les projets...), et vous notifions les documents administratifs vous concernant que l'on distribue aux élèves afin qu'ils vous les remettent en mains propres.

C'est à l'aide des coupons du carnet de liaison que vous justifiez une éventuelle absence de votre enfant et vous pourrez solliciter un enseignant pour un rendez-vous.

Le carnet de liaison permet également à l'équipe éducative de communiquer avec vous et de vous signaler d'éventuelles difficultés rencontrées par, ou avec votre enfant. Il vous appartient donc de le consulter régulièrement, voire de le signer. Le « visa des parents » permet de confirmer que vous avez pris connaissance des informations qui y sont inscrites.

Les carnets sont contrôlés chaque matin à l'entrée des élèves. Il est donc très important de veiller à ce que votre enfant l'ait toujours en sa possession, comme une sorte de "carte d'identité" et qu'il soit conservé en bon état.

### Le serveur EduConnect

Ce compte parents unique pour tous les enfants scolarisés vous permet d'accéder à un ensemble de services en ligne de l'Éducation Nationale. Il vous donne accès à « Toutatice », l'Espace Numérique (ENT) de l'Académie de Rennes.



Certains services d'Educonnect sont devenus incontournables. C'est le cas de la rubrique « Mes Services » pour demander une bourse ou effectuer les choix d'orientation en 3e.

C'est le cas aussi de Pronote, le serveur de vie scolaire du collège. Vous pourrez y consulter l'Emploi du temps de votre enfant, prendre connaissance de ses résultats, voir les travaux donnés par les enseignants, consulter l'agenda et recevoir des informations du collège en temps réel. Vous pourrez également contacter un service ou communiquer avec un membre de l'équipe éducative. Une application pour smartphone est également disponible et vous permet un accès à ces données en temps réel.

En début d'année, nous vous transmettons vos identifiants rigoureusement personnels. Les élèves aussi recevront les leurs pour accéder à leur interface Pronote. Il est important de vous connecter avec vos identifiants et pas ceux de votre enfant pour recevoir les informations qui concernent les parents et ne sont très souvent pas transmises aux enfants.

### Les rencontres parents-professeurs

Au cours de l'année, plusieurs rencontres seront organisées afin de vous accompagner dans le suivi scolaire de votre enfant. Par exemple, les parents d'élèves de 6e seront réunis mi septembre, pour faire un point sur le début de scolarité au collège de leur enfant. Puis viendra la rencontre parents-professeurs post conseil de classe du 1er trimestre.

## L'engagement des parents dans la vie du collège

Comme toute structure collective, le collège a besoin de l'engagement des parents pour fonctionner correctement.

D'abord l'engagement des parents dans la scolarité de leur enfant. C'est indispensable à un suivi efficace des élèves.

C'est pourquoi le suivi via pronote des enfants et la participation des parents aux réunions sont encouragés, sachant que les parents peuvent demander un entretien avec un professeur, le CPE, les personnels du services médico-social voire la direction du collège quand ils le jugent utile. De leur côté, ces personnels peuvent inviter les parents à les rencontrer dans le cadre du suivi de l'enfant.

Mais les parents ont aussi loisir de s'engager dans l'établissement comme **délégués des parents, de la classe** ou **du Conseil d'Administration du collège** dont l'élection est organisée courant novembre.

Tous les parents seront informés au cours du 1er trimestre des modalités de participation dans ces instances qui font vivre la démocratie participative au collège.

Enfin les parents ont la possibilité de s'engager dans le « **Foyer Socio-Educatif du collège** » (FSE). Cette association mène des actions éducatives en direction des collégiens. Elle organise aussi des événements festifs et solidaires en direction des parents afin de trouver des fonds pour le financement des projets du collège.

Cette année le FSE a apporté sa participation financière au séjour d'intégration des 6e, au voyage scolaire des 3e, à l'achat de jeux de cours... Les parents qui souhaitent y adhérer ou en devenir membre actif pourront se manifester au moment de l'inscription de leur enfant.

## Les aides apportées aux parents

### Les aides techniques

#### Les cafés parents

Qu'il s'agisse, de la formation sur l'utilisation de pronote pour les parents de 6e, ou de l'information faite aux familles des élèves de 3e sur les procédures et les choix possibles d'orientation en classe de 2nde, le collège invite régulièrement les parents pour leur apporter une aide techniques.

### Les aides financières

Il existe différentes aides financières accordées aux familles

**Les Bourses nationales.** La demande de bourses s'effectue courant septembre par les familles, en ligne via Educonnect, rubrique « Mes Services » .

**L'aide à la restauration scolaire du département des Côtes d'Armor.** Cette aide est attribuée à **tous les élèves boursiers** demi- pensionnaires qui déjeunent au forfait 4 ou 5 jours. Il n'y a pas de dossier à retirer.

**L'aide à la restauration scolaire du département du Morbihan.** C'est le dispositif « Rest'O collège » que les parents sollicitent en complétant un dossier remis à tous les élèves du 56 au premier trimestre, à rendre au service de gestion du collège.

**Demande d'aide ponctuelle.** Le dispositif « fond social collégien » est destiné à aider les familles à faire face à une situation financière difficile. Certaines dépenses liées à la scolarité peuvent alors être prises en charge, comme les frais de cantine, d'équipement scolaire, de séjours pédagogiques.... Le dossier est à retirer auprès du service de gestion de l'établissement. Il sera instruit par l'Assistante Sociale du collège. La décision d'attribution de l'aide se fera après avis de la commission après étude des dossiers, de manière anonyme. Cette aide peut être sollicitée à tout moment de l'année scolaire. Le collège peut vous accompagner dans vos démarches.

## Comment et quand s'inscrire au collège Paul Eluard ?

L'inscription d'un enfant au collège se fait toujours en 2 étapes : l'affectation et l'inscription.

### Etape 1 : l'affectation.

*Les principes :*

1/ Le collège ne recrute pas ses élèves, c'est la Direction Académique des Côtes d'Armor qui les affecte au collège. Les élèves issus de l'enseignement public sont prioritaires pour l'affectation dans un collège public.

2/ L'affectation se fait en fonction de la sectorisation. Le secteur est défini à partir du lieu d'habitation des familles.

Les communes du secteur du collège Paul Eluard sont les suivantes :

En Côtes d'Armor : Bon Repos sur Blavet - Saint Gelven, Caurel, Guerlédan - Mûr de Bretagne , Guerlédan - Saint Guen, Le Quillio, Merleac, Saint Connec, Saint Gilles Vieux Marché.

Dans le Morbihan : Saint Aignan (56).

Ainsi, les élèves qui y résident bénéficient d'une inscription de droit au collège Paul Eluard. Mais nous accueillons également un certain nombre d'élèves hors secteurs affectés au collège par dérogation.

*Les modalités :*

1/ Pour un enfant en CM2 dans l'enseignement public, ce sont les directions d'écoles primaires qui sont vos interlocutrices privilégiées pour vous accompagner dans vos démarches. Ainsi, l'école primaire vous remettra les imprimés d'affectation dits « Volet 1 » et « Volet 2 » que vous complétez et retournerez à l'école primaire. Attention : les parents qui résident hors secteur devront y joindre les justificatifs de leur demande de dérogation.

2/ Pour un enfant en CM2 dans l'enseignement privé, les parents pourront retirer les imprimés d'affectation, « Volet 1 » et « Volet 2 », au secrétariat du collège, les compléter sur place ou **les rendre au collège avant le mardi 02 mai 2023**, date limite pour l'envoi par les établissements des dossiers d'affectation à la Direction Académique des Côtes d'Armor.

### Etape 2 : l'inscription.

Après le 18 juin, le collège reçoit de la Direction Académique des Côtes d'Armor les avis d'affectation nominatifs, des élèves de CM2 en 6e, qu'il fait parvenir au domicile des parents.

Remise des dossiers d'inscription :

1/ Pour un enfant en CM2 dans l'enseignement public du secteur, le collège fait parvenir les dossiers d'inscription aux Directions d'Ecoles qui les remettent aux parents. Les parents rapportent ce dossier dûment complété au collège vers le 23 juin (date à confirmer).

2/ Pour un enfant en CM2 dans l'enseignement privé ou résidant hors secteur, le collège envoie l'avis d'affectation et contacte les parents pour la remise du dossier.

**NE PARTEZ PAS EN VACANCES AVANT d'AVOIR INSCRIT VOTRE ENFANT**

